



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le lundi 13 décembre 2021 à 19 h sur la plateforme TEAMS

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Manon Bélanger, Anik Charest, Élise de Repentigny, Pascal Dumais, Éric Maltais et Isabelle Rivard

Enseignant(e)s : Charles Bissonnette, Élise Chénard et Roxanne Lévesque

Personnel de soutien : Mélanie Lévesque, secrétaire d'école
Caroline Caron, technicienne en service de garde

Direction : Marie-Hélène Ouellet

Professionnelle : Roxanne Lapointe-Dubé, psychoéducatrice

ÉTAIT ABSENTE : Mitouka Baudouin

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mesdames Bélanger et Ouellet souhaitent la bienvenue et constatent le quorum. La séance est ouverte à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Pascal Dumais et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point autres sujets ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Madame Anik Charest et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 18 octobre 2021 soit adopté tel que proposé.

CÉ # 21-22-012

CÉ # 21-22-013

CÉ # 21-22-014

4. ADOPTION DU BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Ouellet mentionne que le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 est de 1 500 \$.

Il est proposé par Mme Roxanne Lévesque et résolu :

QUE le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 21-22-015

5. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE (ART.87. LIP)

Les autorisations pour les marchés de Noël ont été demandées par courriel puisque ces derniers sont considérés comme une campagne de financement.

Marché de Noël de Saint-Philippe : 14 décembre remis au 16 si mauvais temps

Marché de Noël de Mont-Carmel : 15 décembre

Marche : distribution de bricolages dans un rayon de 1 km le 21 décembre entre 13 h et 15 h

Les sorties à venir sont les suivantes :

- Journée blanche pour chacune des écoles
 - JCC : 11 février
 - STP : 4 février
 - ND : 17 février
- Activités sportives à la patinoire et dans les environs de l'école lors des cours d'éducation physique

Il est proposé par Mme Élise de Repentigny et résolu :

QUE le programme d'activités éducatives qui nécessitent un déplacement des élèves hors de l'école soit approuvé tel que proposé.

6. INFORMATIONS

6.1 DIRECTION

6.1.1 DOCUMENT DES NORMES ET MODALITÉS

Vous avez reçu le document des normes et modalités avec la convocation du conseil d'établissement. Ce document doit être présenté par les enseignants à la direction concernant les modalités d'évaluation. Il est par la suite présenté au conseil d'établissement et adopté par la direction d'école.

6.1.2 RÉSOLUTION COMITÉ EHDAA

CONSIDÉRANT la diversité des besoins dans les différentes classes;

CONSIDÉRANT les besoins identifiés par les enseignants de l'école;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité EHDAA de l'école;

CONSIDÉRANT l'importance du principe de subsidiarité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Caroline Caron et appuyé par Monsieur Pascal Dumais et résolu :

QUE le Conseil d'établissement de l'école St-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais demande au Comité paritaire EHDAA, d'élargir les paramètres d'utilisation des sommes de la mesure composition de la classe à d'autres ressources (ex : soutien, professionnel, etc.) en plus des ressources enseignantes afin de répondre spécifiquement aux besoins des élèves et de mieux soutenir les enseignants selon chaque situation.

6.1.3 MESURES SANITAIRES

Distribution des tests rapides aux élèves du primaire à suivre. Nous n'avons pas encore les détails.

Le personnel et les élèves poursuivent les mesures sanitaires.

La qualité de l'air dans les écoles est une préoccupation du réseau scolaire depuis de nombreuses années, et ce, bien avant la pandémie de la COVID-19. Récemment, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a fait l'acquisition de 90 000 lecteurs de dioxyde de carbone (CO₂). Ces derniers seront installés dans toutes les classes du Québec pour assurer un suivi rigoureux de la qualité de l'air intérieur.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup procèdera donc à l'installation de ces appareils, dans toutes les classes, au cours des mois de décembre et janvier.

On continue d'ouvrir les fenêtres pendant les récréations, à l'heure du dîner et pendant les cours lorsque la température le permet afin d'assurer une circulation d'air.

La vaccination s'est bien déroulée. CISSBSL remercie la collaboration du personnel scolaire.

6.1.4 PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Certains parents auraient aimé un autre endroit que celui choisi pour l'école Notre-Dame, mais la luminosité ne permettait pas de prendre les photos dans la cour d'école avec le paysage d'automne en raison de la luminosité.

Les parents aimeraient que les photos aient lieu plus tôt en septembre.

Nous rediscuterons de ce dossier en février.

6.1.5 OFFRES DE FORMATION

Deux formations possibles, dont « Aider son enfant ». Le coût de cette formation est de 600 \$, c'est assez dispendieux, mais l'important est que les parents puissent en profiter. Il n'est malheureusement pas possible de se jumeler avec un autre établissement afin de réduire les coûts.

Manon et Marie-Hélène verront à s'occuper de la réservation et de l'inscription pour la formation « Aider son enfant ».

Une formation sur le TDAH, c'est une formation gratuite. Marie-Hélène va envoyer le lien aux parents.

6.1.6 CLUB PETIT DÉJEUNER

CONSIDÉRANT QUE l'école Notre-Dame fait partie d'un milieu défavorisé;

CONSIDÉRANT QUE l'offre du Club des petits déjeuners peut être appliquée à l'école Notre-Dame;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pascal Dumais, appuyé par Madame Isabelle Rivard et résolu :

QUE la demande de soutien-école au programme du Club des petits déjeuners soit déposée.

6.1.7 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE FLOTTANTE

Madame Marie-Hélène informe les membres du conseil d'établissement que le jeudi 27 janvier prochain sera une journée pédagogique flottante.

6.2 ENSEIGNANTS

Saint-Denis

- Les élèves font beaucoup de cuisine (Galette à la mélasse, à la citrouille, muffins à la citrouille, pain aux bananes).
- Ils continuent d'aller à la bibliothèque.
- Projet Je m'active, les élèves du primaire vivent des activités pédagogiques en bougeant.
- La journée blanche est en préparation.
- La classe de Charles participe à un projet de Cosmoss Kamouraska – beaucoup de sorties à l'extérieur.

Activités de Noël

- Une journée rouge, une journée verte, une journée chic et une journée pyjama
- Activités et film en classe
- Distribution dans les résidences du village de présents fabriqués par les élèves lors d'une marche.

Saint-Philippe

Ils se préparent pour le marché de Noël. On y retrouvera des réalisations des enfants, des tartes au sucre de la boulangerie St-Philippe.

Activités de Noël

Le comité social formé d'élèves a planifié des activités qui se dérouleront sur deux jours soit le 20 et le 21 décembre :

- Journée chic et une journée pyjama
- Disco
- Petit réveillon
- Échange de cadeaux
- Activités en classe

Mont-Carmel

- Certains enseignants ont participé à des animations de lecture en mathématique organisées par Mme Janik.
- Mme Patricia prépare un spectacle qu'elle va enregistrer avec ses élèves de 4 ans.
- Les classes de M. Dave et M. Frédéric participeront ce vendredi à la première activité de danse Hip Hop dans le cadre de culture à l'école.
- Il y a eu une journée pantoufle la semaine dernière.
- Le marché de Noël aura lieu ce mercredi – Les élèves ont travaillé fort depuis un bon moment pour fabriquer de magnifiques choses.

Activités de Noël sur deux jours (lundi et mardi)

- Feu et saucisses à l'extérieur
- Échange de cadeaux dans certaines classes
- Déjeuner crêpes
- Film et popcorn

6.3 SERVICE DE GARDE

- Journée pédagogique 5 janvier, les documents d'inscription seront envoyés dans les prochains jours.
- Frais de garde : les frais chargés d'ici le 21 décembre doivent être payés d'ici le 31 décembre pour permettre à préparation des reçus d'impôt.

6.4 PROFESSIONNELLE

Avec la collaboration de Marie-Hélène, Roxanne a mis en place un projet « Les billets du bonheur » dans nos 3 écoles en lien avec notre plan de lutte. Ça permet de faire du renforcement positif pour les élèves. Tout le personnel peut récompenser les élèves de l'école. Les élèves peuvent acquérir des billets avec des gestes positifs (respect, bienveillance, rendre service, etc.). Le premier tirage aura lieu avant Noël.

6.5 COMITÉ DE PARENTS

M. Antoine Déry a rendu visite au comité, voici les points dont il a parlé :

- Il remercie et félicite les membres du comité.
- Il recommande la formation du conseil d'établissement à tous les membres.
- Il a parlé du plan d'engagement pour la réussite.
- Il souhaite une rentrée normale pour 2022.
- Il a reçu une demande pour la soirée reconnaissance des parents bénévoles.

Autres sujets discutés en comité :

- Critères d'inscription – Inscription du 1^{er} au 21 février.
- Consultation pour le calendrier scolaire de l'an prochain.
- Règles de régie interne : la présence d'un substitut n'est pas obligatoire, mais fortement suggérée.

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

8. AUTRES SUJETS

8.1 COUP DE CŒUR DE

Billet du bonheur ! Nos élèves sont vraiment fiers. C'est une belle motivation pour les élèves.

Roxanne remercie les enseignants d'avoir embarqué dans le projet.

Roxanne Lévesque donne son coup cœur à notre directrice qui ira lire dans presque toutes les classes un album de Noël. Les élèves sont très contents et les enseignants aussi.

8.2 ÉCOLE J.-C.-CHAPAIS

La municipalité a reçu des plaintes concernant la vitesse devant l'école. La municipalité aimerait faire réduire la vitesse, mais c'est difficile puisque cette route est sous la charge du ministère des Transport. Il serait bien de renvoyer un message aux parents d'utiliser le stationnement du personnel et du complexe municipal lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants.

L'affichage du nom de l'école, c'est à suivre.

9. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 21 février 2022 à 19 h par TEAMS.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 H

CÉ # 21-22-018

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu :

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Manon Bélanger
Présidente

Marie-Hélène Ouellet
Directrice

Procès-verbal fait par Mélanie Lévesque, secrétaire